

**COMITÉ SYNDICAL
D'ARTOIS MOBILITÉS**
22 février 2024
Salle du conseil – CALL – Lens

ORDRE DU JOUR

- Relevé des décisions du président prises sur délégation du comité syndical
- Procès-verbal du comité syndical du 21 décembre 2023
- Présentation de l'observatoire du PDU – Point d'information

Affaires financières

1. Rapport d'orientations budgétaires – Débat d'orientations budgétaires

Administration Générale

2. Renouvellement de l'adhésion à l'Amicale du personnel de la CAHC

Patrimoine

3. Approbation du principe de l'acquisition des parcelles constituées des terrains d'emprise de voies ferroviaires, propriétés de la SNCF

Transports/Mobilité

4. Avis sur l'opportunité de la mise en place d'un système de vélos en libre-service
 5. Modification de la comitologie de suivi du Plan de Déplacements Urbains
 6. Approbation de la convention d'acceptation de distribution par tiers de titres dans le cadre de la vente sur TPV et/ou TPVS Pass Pass
 7. Approbation d'une convention relative à la mise à disposition des équipements terminaux points de vente et terminaux points de vente simplifiés Pass Pass, à l'encaissement et au reversement de recettes pour le compte de tiers dans le cadre des ventes croisées
- **Questions diverses**

Les services d'Artois Mobilités restent disponibles pour toute demande d'information ou de complément : pbarbelette@am62.fr / 03 21 08 11 29

Il est rappelé que le dossier envoyé par courrier est un dossier succinct. Le dossier complet et la convocation officielle sont envoyés par voie électronique via la plateforme e-convocation